



EXPLOITANT:	MANUEL .	N° et date d'édition :		
EXILECTATOR.	MANUEL : N° et date de révision :			
VERIFIE PAR :	DATE DE VERIFICATION:	SIGNATURE :		

	CHAPITRE 0 : GENERALITE			
Chap°		REFERENCE MANUEL EXPLOITANT	EVALUATION CCAA	OBSERVATIONS
	La description de l'organisation du progran	nme	-	
0.1	Première page : Page de garde Deuxième page : Table des matières ; Troisième page : Liste des pages en vigueur ; Quatrième page : Listes de mises à jour (amendements) ;		Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
0.2	Définition de la maintenance - Terminologie - Liste des documents de base utilisés pour l'élaboration du programme - Sens des abréviations figurent-ils dans le Manuel de Fiabilité?		Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
0.3	La description de l'organisation du programme comporte-t-il au minimum les points suivants?: - Le domaine du programme; - Les responsabilités au sein de l'organisation en charge de la mise en œuvre du programme (le « groupe de contrôle de la fiabilité ») dont celles en charge de sa gestion et celles en charge de la décision d'application des actions correctives; - L'identification des données de sortie; - Le rapport de fiabilité et les destinataires de celui-ci; - La fréquence des revues de fiabilité; - L'impact du résultat des revues de fiabilité sur le programme d'entretien; - L'appel à des sous-traitants ou bien aux constructeurs dans le cadre de la sous-traitance de tâches liées au programme.		Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **1** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





	Les procédures écrites concernant le fonctionnement du programme les procédures suivantes sont						
	ells plus particulièrement détaillées?						
	Les procédures traitant de :						
	- La collecte des données;		Satisfaisant	-			
0.4	- Le traitement des données;		Non satisfaisant				
	- L'analyse des données;		sans objet				
	- La détermination des actions correctives;						
	- L'évaluation de l'efficacité des actions correctives;						
0.5	Les procédures pour définir et faire évoluer les standards, les référentiels, les seuils d'alerte existent –elles dans le manuel ?		Satisfaisant Non satisfaisant sans objet				
	Les procédures pour assurer l'évaluation en continu du contrôle de la fiabilité		Satisfaisant				
0.6	(évaluation mensuelle, annuelle, suite à atteinte de seuil d'alerte et de tendance		Non satisfaisant				
	défavorable soutenue) figurent –elles dans le manuel ?	sans objet					
	Les procédures pour la conduite de ces revues prennent –elles en compte les critères suivants ? :		sans objet				
	- Le type d'exploitation (haute, faible, saisonnière) ;						
	- Le niveau d'homogénéité technique de la flotte concernée ;		П с-и:-б-:				
0.7	- Les critères pour l'ajustement des seuils d'alerte ;		Satisfaisant				
	- La pertinence des données de fiabilité ;		Non satisfaisant				
	- Le résultat des audits de la procédure de fiabilité ;		sans objet				
	- Les procédures de maintenance et d'exploitation ?						
	La gestion des amendements du PE associés à la fiabilité						
0.8	Les conditions d'amendement des tâches du programme d'entretien suite à l'exploitation du		Satisfaisant				
0.6	programme de fiabilité sont –elles définies dans le manuel ?		Non satisfaisant				
1			sans objet				
1	Contenu du Programme d'Entretien relatif au programme de fiabilité						
	Dans le Programme d'Entretien(PE), les éléments attendus ci-après sont-ils définis dans le manuel ?						
	la liste(s) des éléments, systèmes ou tâches suivis par le programme, et						
	• les modalités techniques (seuils, alerte,) utilisées dans le cadre du programme, et						
	• l'identification des tâches faisant l'objet d'un suivi particulier suite à l'analyse de		Satisfaisant				
1.1	fiabilité,		Non satisfaisant				
	• la procédure d'escalation des tâches du PE suite à étude de fiabilité,		sans objet				
	• l'identification explicite des amendements du PE consécutifs à la mise en œuvre du						
	programme de fiabilité (ajout ou suppression de tâches, augmentation ou diminution						
	d'intervalles).						
	<i>F</i>						

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **2** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





	Processus d'un programme de fiabilité		
1.2	Le programme de fiabilité d'un opérateur est -il adapté au PE et tient-il compte en particulier des spécificités (organisation, type d'exploitation et autorisations [ETOPS, RVSM,], système d'information, etc,)? Le manuel fait –il apparaître les principaux objectifs du PE et contient -il un engagement à œuvrer dans le sens de l'amélioration de la sécurité? Cet engagement reprent-il les principes suivants?: - La reconnaissance du besoin d'actions correctives, et - L'établissement des actions correctives nécessaires et - La détermination de l'efficacité de ces actions.	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
1.3	L'atteinte de ces objectifs est-elle directement en relation avec le périmètre du programme d'entretien ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
2	Identification des éléments concernés	- I	
2.1	Les aéronefs concernés et les systèmes/éléments d'aéronef contrôlés dans le cadre du programme de fiabilité (par code ATA par exemple) sont-ils précisément définis ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
2.2	Lorsque certains éléments (par exemple la structure de l'aéronef, les moteurs, l'APU) sont contrôlés par des programmes de fiabilité spécifiques, les procédures associées (par exemple les programmes d'échantillonnage individuel ou d'extension de vie, les programmes constructeur d'échantillonnage structure) sont- elles référencées dans le programme de fiabilité de l'aéronef? Des références croisées existent –elles dans le manuel?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
	Présentation des données		
2.3	Cette présentation est-elle l'identification des tendances et le dépassement de seuils d'alerte ou de standards de performance définis présentent-ils un caractère évident ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
2.4	Les données collectées sont-elles présentées sous forme de graphiques, de tableaux, ou d'une combinaison des deux ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
2.5	La présentation des données inclus-t-elle également la possibilité d'enregistrement des absences de retour d'information (« nil returns ») devant permettre d'examiner la totalité de l'information ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
2.6	Les règles définissant la non-prise en compte, le regroupement ou la séparation de certaines données avant incorporation dans ces présentations sont – elles définies ?		
3	Examen, analyse et interprétation des données		

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **3** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





	L'analyse des données a-t-il pour objet l'évaluation des résultats obtenus afin de déterminer le besoin d'actions correctives ?	<u> </u> N	Satisfaisant on satisfaisant ans objet	
	Cette évaluation est-elle la comparaison entre les données obtenues et les standards définis,		atisfaisant	
3.2	l'objectif étant de caractériser le dépassement de valeurs référence, de seuils d'alerte et/ou		on satisfaisant	
	d'identifier des tendances soutenues ?		ans objet	
			atisfaisant	
3.3	La méthode employée pour examiner, analyser et interpréter les informations est-elle explicitée ?			
0.0	as methode employee pour examiner, unaryser et interpreter les informations est-elle explicitée ?		on satisfaisant	
4	Traitement des données à l'aide d'indicateurs et de statistiques	sa	ins objet	
4				
	Les outils généralement employés font-ils appel à des lois de distribution usuelles telle la			
	méthode exponentielle simple ou bien la méthode de Poisson ?			
	les exemples d'indicateurs d'analyse entrent-ils dans une telle étude ? :			
	- le nombre de retard ou d'annulation pour 100 départs			
	- le nombre de plaintes équipages pour 1000 heures de vol			
	- le taux d'incidents techniques pour 1000 heures de vol			
4.1			atisfaisant	
4.1	- le nombre d'extinction moteur en vol (In Flight Shut Down ou IFSD) pour 1000 heures		on satisfaisant	
	de vol	Lsa	ins objet	
	- le nombre de déposes non programmées de moteurs pour 1000 heures de vol			
	- les études de caractéristiques liées à la tenue en service du matériel (durée de vie,			
	MTBF, MTBUR)			
	- les rapports de visite d'entretien des aéronefs			
	- les rapports de visite des éléments d'aéronefs.		1	
4.5	La présentation des résultats obtenus est-elle effectuée sous forme de graphiques ou bien de	s.	atisfaisant	
4.2	tableaux, ceux-ci permettront de déterminer des valeurs limites et des tendances ?	N	on satisfaisant	
		sa	ns objet	
		Пѕ	atisfaisant	
4.3	les données et résultats obtenus sont-t-elles regroupés par chapitre ATA et détaillés au besoin ?		on satisfaisant	
			ns objet	
	Analyse de l'efficacité du programme de maintenance		nis objec	
		Пс	atisfaisant	
4.4	Existe-t-il une analyse de l'efficacité du programme de maintenance ?	1 == 1	on satisfaisant	
	, and the proposition of manifestation .		The state of the s	
	Ces données sont-elles comparées avec les seuils d'alerte, définis par le constructeur ou bien établis		ns objet	
4.5	par l'organisme sur la base de l'expérience ?		atisfaisant	
	The same of the sa	L_ No	on satisfaisant	

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **4** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





			sans objet	
4.6	Les seuils d'alerte sont-ils l'objet d'une réévaluation périodique afin d'être ajustés en fonction de		Satisfaisant	
4.6	l'expérience en service ?		Non satisfaisant	
			sans objet	
4.7	L'étendue de la période de temps sur laquelle est conduite l'analyse est également à prendre en	<u> </u>	Satisfaisant	
4.7	considération afin de pouvoir déterminer une tendance (par exemple sur les trois derniers mois) par	[Non satisfaisant	
5	rapport à une référence (sur une, deux ou trois années glissantes par exemple).		_sans objet	
3	Traitement des données par simple analyse			
	Le volume de données à analyser ne permet-il pas l'utilisation d'outils statistiques (exemple des		Satisfaisant	
5.1	petites flottes ou bien de l'introduction de nouveaux types d'aéronefs), la composante analyse du		Non satisfaisant	
	programme sera davantage basée sur les échantillonnages ainsi que l'analyse de défaut, la valeur	1 -	sans objet	
	ajoutée des services techniques sera alors prépondérante ?			
5.2	le volume et la plage de données disponibles sont-ils équivalents à ceux d'un programme utilisant		Satisfaisant	
5.2	des outils statistiques afin d'obtenir des résultats similaires ?		Non satisfaisant	
	les données d'entrées ci-après sont-elles utilisées ?		_sans objet	
	- les résultats de performance de la motorisation (trend monitoring) ;			
	- les rapports d'incidents mécaniques ;			
	- les rapports d'incidents mécaniques ; - les rapports d'incidents d'éléments d'aéronefs ;		_	
5.3	- les programmes d'échantillonnage ;		Satisfaisant	
5.5	- les programmes d'évaluation de standards techniques différents ;	=	Non satisfaisant	
	- les programmes d'essai de nouveaux ingrédients ;	L	sans objet	
	- les programmes d'utilisations de sous-traitants différents ;			
	- les rapports d'audit des aéronefs (audits internes ou conduits par l'autorité) ;			
6	Analyse et détection des événements importants			
			,	
6.1	Les méthodes d'examen de l'information sont-elles adaptées en fonction du contenu et de la		Satisfaisant	
0.1	quantité d'informations disponibles ainsi que de la méthode de traitement de l'information considérée ?		Non satisfaisant	
	consideree :		sans objet	
6.2	Ces méthodes sont-elles entièrement décrites dans les procédures associées au		Satisfaisant	
0.2	programme de fiabilité ?	1 =	Non satisfaisant	
			sans objet	
6.3	Les procédures pour l'analyse et l'interprétation des informations permettent-elles de mesurer la	[_	Satisfaisant	
0.5	performance des éléments contrôlés ?	=	Non satisfaisant	
			_sans objet	

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **5** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





	Facilitent-elles la reconnaissance, le diagnostic et l'enregistrement de	Satisfaisant	
6.4	problèmes significatifs, ou l'ensemble du processus permet-il une évaluation critique de l'efficacité du programme dans son ensemble ?	Non satisfaisant	
	du programme dans son ensemble ?	sans objet	
6.5	Le processus peut-il comprendre ? (a) Les comparaisons de fiabilité opérationnelle avec des seuils, objectifs chiffrés établis ou pré assignés (pour la période initiale, les objectifs peuvent être fixés en prenant en compte l'expérience en service d'équipements similaires ou de types d'aéronefs similaires). (b) L'analyse et l'interprétation des tendances; (c) L'évaluation des défauts répétitifs; (d) La vérification que la qualité des résultats obtenus est conforme à celle attendue; (e) Les études de caractéristiques liées à la tenue en service du matériel (durée de vie, MTBF, MTBUR); (f) Hypothèses de fiabilité;	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
	(g) Autres méthodes d'évaluation.		
7	Analyse détaillée et interprétation des données		
	Le périmètre ainsi que la profondeur de l'analyse technique et de l'interprétation associées sont-		
	elles en rapport avec le programme de fiabilité et moyens d'entretien disponibles ? Tenant compte au minimum de ce qui suit:		
	(a) Les défauts détectés en vol et la diminution de la fiabilité opérationnelle.		
	(b) Les défauts détectés en ligne et à la base principale d'exploitation.		
	(c) Les défauts détectés au cours d'entretiens programmés (tâches non protocolaires).		
7.1	(d) Les défauts détectés sur des éléments déposés en atelier ou lors des révisions générales.	Satisfaisant Non satisfaisant	
	(e) Les évaluations des modifications appliquées sur aéronefs et éléments d'aéronefs.	sans objet	
	(f) Les résultats des programmes d'échantillonnage.		
	(g) L'adéquation des équipements de maintenance et de la documentation.		
	(h) L'efficacité des procédures d'entretien.		
	(i) La formation du personnel.		
	(j) Les Service Bulletins, les instructions techniques, etc.		
8	Actions correctives		

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **6** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





8.1	Dans le manuel existe-t-il un planning de mise en œuvre associée à une date butée de réalisation, qui permet de corriger toute diminution de la fiabilité révélée par le programme et peut se présenter sous la forme de ? (a) Changement de procédures ou de techniques d'entretien ou de procédures opérationnelles. (b) Changements de l'entretien impliquant la fréquence et le contenu des inspections, des contrôles de fonctionnement, des exigences de révision générale et de potentiels, qui nécessite l'amendement des périodicités ou des tâches d'entretien définies dans le programme d'entretien approuvé. Ceci peut comprendre l'extension ou la réduction des échéances, l'ajout, la modification ou la suppression de tâches. (c) Préconisation d'amendements aux manuels approuvés (par exemple : le manuel de maintenance du constructeur, le manuel d'exploitation). (d) Préconisation de modifications aéronefs ou équipements. (e) Campagnes d'inspections spécifiques de la flotte. (f) Approvisionnement de rechanges. (g) Formation du personnel. (h) Planification des ressources humaines et matérielles.	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
9	Programme de fiabilités		
9.1	Existe-t-il un programme de fiabilité des Cellules dans le MCM ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
9.2	Existe-t-il un programme de fiabilité sur la Propulsion de l'aéronef dans le MCM ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
9.3	Existe-t-il un programme de fiabilité lié aux équipements de l'aéronef dans le MCM ?	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
10	Rapport de fiabilité		
10.1	Le rapport de fiabilité, dont la périodicité est au minimum annuelle, fait l'objet d'une diffusion systématique à l'Autorité.	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	
10.2	Il est d'usage qu'en plus du rapport annuel, lequel est axé sur l'analyse, le suivi et les propositions d'actions correctives, les organismes utilisant un programme de fiabilité faisant appel à des outils statistiques diffusent un rapport de fiabilité intermédiaire (de fréquence mensuelle, trimestrielle,) plus axé sur les statistiques et données brutes d'utilisation et de performance des aéronefs sur la période écoulée.	Satisfaisant Non satisfaisant sans objet	

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **7** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU





Les points suivants figurent –ils dans le rapport de fiabilité ?		
•La liste des immatriculations des aéronefs concernés par le programme avec l'identification des		
opérateurs concernés ;		
•L'utilisation de la flotte concernée par opérateur ;		
•Le cas échéant, les informations concernant les aéronefs les plus avancés de la flotte mondiale		
(heures totales, cycles totaux);		
•La révision en vigueur des données du constructeur et du PE ;		
•La mention, le cas échéant des systèmes ou équipement non concernés par le programme		
(exemple du système de divertissement embarqué (IFE) que l'organisme choisirait de ne pas		
incorporer dans son programme) ;		
•La période de référence prise en compte par l'étude		
•Les données ou événements non pris en compte dans le cadre de l'étude (par exemple :		
évènement isolé tel l'endommagement suite à un choc avec un véhicule de piste à l'occasion d'un		
tractage aéronef) ;		
•Les événements techniques constatés durant la période ;		
 Les annulations et retards significatifs durant la période; 		
•Les complaintes des équipages ;		
•Les performances relatives aux éléments d'aéronefs par rapport aux valeurs de	Satisfaisant	
référence (objectif de MTBUR, etc) ;	Non satisfaisant	
•Les systèmes, éléments ou zones de l'aéronef nécessitant des actions correctives ou bien une	sans objet	
surveillance particulière ;		
•Les actions correctives proposées dans le cadre de la présente étude ;		
•Les actions correctives déjà mises en œuvre dans le cadre de l'étude en cours ;		
•Les actions correctives décidées dans le cadre d'études précédentes et toujours en cours ;		
•Les consignes de navigabilités et bulletins de service publiés dans la période ;		
•Le nombre des opérations de grand entretien concernant la cellule et les moteurs ainsi que les		
défauts détectés (ou travaux non planifiés) en entretien concernant la cellule, les moteurs, hélices		
ou éléments d'aéronefs ;		
•Les informations relatives aux autorisations spéciales pouvant avoir été accordées à l'opérateur		
dont l'ETOPS, le RVSM, CAT II/IIIdont :		
i. Les systèmes, éléments ou § ATA concernés		
ii. Les performances relatives à ces systèmes, éléments ou § ATA avec la		
mention explicite à l'autorisation concernée		
iii. Le bilan de performance associé (par exemple le nombre de vols non ETOPS réalisés par rapport		
au total de vols effectués).		
 Nota : dans le cadre de la présentation du rapport, un classement par § ATA des points cités plus		

Chkl date : 25/06/2021 Edition : 1.0 Page **8** sur **9** Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU







R	é	s	u	r	n	é	
	_	_	u			•	

Evaluation faite par: _____

Date du____

Chkl date: 25/06/2021

Edition: 1.0

Page 9 sur 9

Préparée par : BOLE Albert Vérifiée par : ALIOUM SEIHOU